



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent excusé : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 26 août
2025**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mardi 26 août 2025

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent excusé : Christophe MATHIEU

Secrétaire : Yves CAMPION

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour valider l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité PMR de l'accessibilité de la mairie

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le cabinet Christophe PASDELOUP a été retenu en tant que maîtrise d'œuvre pour cette affaire.

L'estimation prévisionnelle provisoire des travaux était de 167 000 € HT.

L'estimation prévisionnelle définitive des travaux en phase APD est de 220 468,75 € HT.

L'écart est principalement dû aux modifications suivantes :

- Salle verso : dépose allège et réfection des sols
- Salle verso : repose d'un sol souple
- Salle verso : ajout d'une menuiserie extérieure
- Lot charpente : nouveaux bureaux mairie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'adopter l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de la mairie. La rémunération complémentaire est le produit du taux de rémunération fixé dans le marché (12 %) par le montant du coût des travaux complémentaires (32 288 € HT) nés des modifications de programme demandées mentionné ci-dessus soit 3 874,56 € HT.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le présent avenant et à lancer la procédure de consultation des entreprises, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci et à signer les marchés ainsi que tous les documents nécessaires à leurs exécutions.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère pour valider les tarifs redevance de ski de fond pour la saison 2025-2026

Il s'agit des tarifs de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs à la pratique de ski de fonds et aux loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin, lié aux règles de réciprocité. Ils concernent : le pass saison national ; le pass saison montages du Jura ; le pass hebdo montagnes du Jura ; le pass hebdo balade montagnes du Jura ; le pass séances.

Les tarifs du pass séances concernant le domaine skiable de Belleydoux restent identiques à la saison 2024/2025 :

PASS SEANCES (domaine skiable de Belleydoux)				
Toutes activités nordiques confondues hors traineaux.				
DATES : TOUTE LA SAISON				
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF 24-25 (pour information)	TARIF 25-26
PASS SEANCE ADULTE	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	5 €	5 €
PASS SEANCE ENFANT	Vendu aux enfants, à l'unité	De 5 à 15 ans révolus	3 €	3 €
PASS SEANCE FAMILLES	- 2 adultes - 1 enfant (- de 16 ans) payant à 3 € - le 2 ^{ème} enfant (et jusqu'à 3 max) gratuit		13 €	13 €
PASS SEANCE TRIBU	+ 4 adultes du lundi au vendredi : 3 € / personne		3 €	3 €

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent excusé : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 26 août
2025**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

2. Demandes d'urbanisme

- DP00103525H0009 déposée par Monsieur RICHEROT Clément
- DP00103525H0010 déposée par Monsieur DURAND Loïc- classé sans suite
- DP00103525H0011 déposée par Monsieur PERGET Pierre
- DIA00103525H0001 déposée par CBJ notaires pour le compte de Consorts DOUALLE-GORVEL
- PC00103525H0001 déposé par la commune de Belleydoux
- DP00103525H0012 déposée par Monsieur DURAND Loïc

3. Divers

a) Compte rendu de la réunion avec le SIEA concernant l'enfouissement des réseaux secs en parallèle des travaux d'eaux HBA

À la suite de la réunion préparatoire en mairie, le SIEA va fournir trois devis pour l'enfouissement des réseaux secs en parallèle des travaux d'assainissement prévus par HBA. La commune se positionnera alors sur l'éventualité de faire ces travaux qui seraient éligibles aux aides prévues à cet effet par le SIEA.

b) Recrutement de l'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural

Cinq personnes ont répondu à la publicité lancée pour le recrutement d'un agent technique. Deux personnes étaient titulaires du permis poids lourds. Monsieur BOULY Quentin a été retenu pour ce poste qu'il occupera à partir du 1^{er} octobre 2025.

c) ONF-convention de mise à disposition de bois sur pied avec l'ONF

Dans le cadre d'une vente de bois parcelle 60, la commune a signé une convention avec l'ONF pour une vente de bois façonné après discussion en conseil.

d) Parcelle de terrain située à côté de la mairie (parcelle 190 section AB) mise en vente à un prix planché de 40 €/ m2 net vendeur (DEL2022-03 du 26/01/2022)

Afin de finaliser cette vente, une division de propriété est nécessaire pour que la commune reste propriétaire du chemin d'accès à cette parcelle. Un devis a été signé pour ces formalités.

e) Une décision modificative sera inscrite à l'ordre du jour du conseil du 30/09/2025

Comme abordé lors du conseil du 25 mars 2025, la commune a émis un avis favorable concernant la participation financière aux achats de matériel d'investissement pour la cantine scolaire et le matériel informatique de l'école en fonction du nombre d'enfants de la commune inscrits au RPI.

Cette participation s'élève à 2 141,80 € (10 575,12 € x 16/79). Il convient donc d'inscrire les crédits budgétaires au chapitre 204 « subventions d'équipement versées » pour pouvoir payer cette participation.

4. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mardi 30 septembre 2025 à 19h45.

Fin de la séance à 21h30



Fait à Belleydoux, le 3 septembre 2025

Le Maire, Pascal COURTOIS